

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 6 novembre 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE			L'an deux mille vingt-quatre le Six du mois de Novembre
DEPARTEMENT du CANTAL			A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.
Nombre de membres			
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Présents : Robert PISSAVY, Eric TUPHE, Gilbert CROS, Magali CRAUSER, Christian PICHOT-DUCLOS, Gilles CHABRIER, Jean BOUCHER, Flore COUTURE, Danielle ROLLAND, Pierre JUILLARD, Françoise ALRIQ, Ghislaine BOUCHARD-FAYON, Pierrick ROCHE, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Alain BARRES.
22	22	20	Présents par procuration : Véronique BOREL donne pouvoir à Danielle ROLLAND, Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Robert PISSAVY, Roland VIDAL donne pouvoir à Gilles CHABRIER, Dimitri OCTAVIE donne pouvoir à Flore COUTURE, Annie COUDERC donne pouvoir à Jean BOUCHER
Date de la convocation : 09 octobre 2024			Absent : Béatrice THOMAS, Félix ROCHE
Date d'affichage : 09 octobre 2024			Secrétaire de Séance : Pierrick ROCHE
Vote : Pour : 20			
Contre : 0			
Abstention : 0			

OBJET : RENOVATION DES ENTREES DE VILLE

Demande de subvention DETR 2025 – Priorité n°1

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la priorité politique donnée au cœur de ville et le maintien dans le label de qualité PETITE CITE DE CARACTERE.

Pour ce faire, suite aux différentes rénovations structurantes du cœur de ville, il convient de travailler les AMENAGEMENTS DES ENTREES DE BOURG. Ainsi la commission travaux a travaillé sur les axes prioritaires pour embellir nos portes d'entrées et a sélectionné les lieux suivants :

- Parking du Foirail (entrée depuis Massiac et la RN 122), réalisé en 2024
- Rue Marchadial (entrée depuis le Cézallier), prévue en 2025
- Aire de Bellevue (entrée depuis Riom-ès-Montaigu), prévue en 2025
- Avenue Hector Peschaud (partie basse, entrée depuis la rue de la République)

Date de transmission de l'acte: 09/11/2024

Date de réception de l'AR: 09/11/2024

015-200071702-DE_104_2024-DE
A G E D I

Le projet consiste à :

- Réaménager la voirie, les abords et la signalétique pour embellir et favoriser l'entrée dans le cœur de ville
- Mettre en valeur nos parking d'entrée de bourg
- Faciliter l'accès selon les mobilités : piétons, voitures
- Réhabiliter certains réseaux : l'eau potable sur l'Avenue Hector Peschaud, la mise en séparatif sur la rue Marchadial

Monsieur le Maire présente le plan de financement suivant :

POSTES DEPENSES	MONTANT HT	SUBVENTIONS	TAUX	MONTANT HT
1ère tranche rue Marchadial partie haute (hors AEP et EU)	128 240,00 €	Village remarquable 2023	32%	161 465,00 €
1ère tranche rue Marchadial partie basse (hors AEP)	186 510,00 €	Village remarquable 2024	10%	52 792,00 €
2ème tranche Avenue Hector Peschaud (hors AEP)	47 020,00 €	DETR 2025	35%	176 372,00 €
3ème tranche Aire de Bellevue	79 770,00 €			
Option drainage fossé Marchadial	5 190,00 €			
Option trottoir en enrobé Avenue Peschaud	12 690,00 €			
Maitrise d'œuvre	44 500,00 €			
TOTAL HT	503 920,00 €	TOTAL	78%	390 629,00 €
TOTAL TTC	604 704,00 €			

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE

- **SOLLICITE** une subvention de 176 372.00 € auprès de la Préfecture du Cantal au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'année 2025.
- **DIT** que les travaux n'ont pas commencés à ce jour et précise que les travaux sont prévus en 2025 et 2026 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

 Le Maire,
Gilles CHABRIER

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

Date de transmission de l'acte: 09/11/2024

Date de reception de l'AR: 09/11/2024

015-200071702-DE_104_2024-DE
A G E D I